

FICHE DE POSTE

CHARGE(E) DE MISSION FILIERES BOIS & PRODUITS FORESTIERS

Créé en février 2007, le Parc amazonien de Guyane a pour mission de protéger la nature, valoriser les cultures traditionnelles et d'organiser avec ses partenaires un développement économique local adapté aux modes de vie des populations. En plus des missions classiquement dévolues aux parcs nationaux, l'Etablissement Public du PAG s'est vu confier certaines missions spécifiques (article L331-15-5 du Code de l'environnement) parmi lesquelles : « contribuer au développement des communautés d'habitants qui tirent traditionnellement leurs moyens de subsistance de la forêt, en prenant en compte leurs modes de vie traditionnels, et participer à un ensemble de réalisations et d'améliorations d'ordre social, économique et culturel dans le cadre de projets de développement durable définis par la charte du parc national ».

Le contexte des territoires concernés par le PAG se caractérise par des communes isolées, une forte démographie, un retard des équipements et services et des freins au développement identifiés, dont un déficit important sur les prérequis du développement. Pour autant, il existe un potentiel local et des perspectives d'activités, tant pour les initiatives privées que publiques, mais elles nécessitent un accompagnement et un soutien adaptés, notamment pour engager une dynamique d'intégration dans l'économie formelle.

Résidence administrative : Rémire-Montjoly

Statut : Poste de catégorie A, ouvert prioritairement aux fonctionnaires et aux contractuels sous quasi-statut de l'environnement (AFB), et par défaut, ouvert aux contractuels de niveau équivalent.

Missions :

Sous l'autorité hiérarchique du chef du Service développement durable et en lien fonctionnel avec le Service patrimoines naturels et culturels, les délégations territoriales et les partenaires, le/la chargé(e) de mission Filières bois et produits forestiers :

- Coordonne, en lien avec les délégations et les services, l'animation de la stratégie de l'établissement pour les secteurs forêt - bois - produits forestiers, et ses évolutions, notamment par le conseil et l'appui aux initiatives des communes, entreprises, porteurs de projets et communautés ;
- Soutient la structuration des filières forestières locales (bois et construction, produits forestiers non ligneux incluant les productions artisanales) par la promotion, la transformation et la valorisation de ces ressources ;
- Contribue à l'acquisition et à la transmission de compétences autour de la production de bois et de la construction contemporaine et traditionnelle, en vue du développement des filières et du maintien de savoir-faire locaux ;
- Contribue activement à la mise en place des conditions préalables pour un développement de la filière construction locale dans le cadre d'une approche endogène et durable (démarches RSE, identification et promotion des compétences locales, promotion de solutions techniques et réglementaires adaptées) ;
- Contribue aux projets et actions relatifs à la gestion des ressources et espaces forestiers, en partenariat avec les communes, les habitants, les autorités coutumières et autres acteurs du territoire (acquisition de connaissances des usages des produits forestiers ligneux et non ligneux et des modes de gestion locaux de ces produits ; appui à l'adaptation des outils de gestion aux contextes spécifiques ; diagnostics et démarches de concertation locale).

En fonction du profil retenu, les missions précises du / de la chargé.e de mission pourront être adaptées.

Activités :

- Participe à la mise en œuvre de la charte et du contrat d'objectifs, à l'élaboration d'une stratégie sectorielle pluriannuelle, à la co-construction des projets inscrits dans les conventions d'application établies avec les communes ;
- Anime, gère et suit techniquement et financièrement les projets prévus dans les conventions d'application de la charte (pilotage ou appui), puis évalue les résultats obtenus en adéquation avec le système d'évaluation PNF (EVA) ;
- Recherche et capitalise les expériences innovantes sur les sujets la/le concernant (gestion concertée des ressources naturelles, développement économique) ;
- Soutient, favorise et accompagne les parcours d'acquisition de compétences (notamment les activités de formation, d'insertion par l'activité économique et de transmission) ;
- Participe aux opérations de communication (information interne, produits, évènements,...) ;
- Développe un lien fonctionnel et étroit avec le service Patrimoines Naturels et Culturels et apporte un appui aux agents de développement local des délégations territoriales ;
- Contribue à la mise en œuvre du programme LEADER par la mobilisation des aides / expertise ;
- Anime les partenariats, participe aux différents réseaux (institutions, collectivités, associations, secteur privé dont interprofession et CTBFG), ainsi qu'aux instances consultatives du PAG (Comité de Vie Locale et Conseil Scientifique) sur les sujets la/le concernant.

Compétences requises :

- Idéalement formation de niveau BAC+5 ;
- Maîtrise des domaines de l'aménagement forestier et de la valorisation des bois, connaissance de la forêt et des bois tropicaux, des techniques et des conditions de leur mise en œuvre, des modalités d'intégration à la commande publique ;
- Pratique de la gestion concertée dans le cadre des réserves et parcs nationaux ;
- Expérience du développement local, prise en compte des pratiques des communautés traditionnelles ;
- Idéalement, expérience avérée en pilotage de développement de filière et/ou de structures visant à l'insertion professionnelle ;
- Une connaissance des ressources en matériaux bois dans le Sud de la Guyane serait un plus.

Capacités:

- Autonomie, méthode et rigueur, esprit de synthèse et d'analyse, pratique du reporting, sens de l'organisation du travail en équipe, bon sens relationnel ;
- Aptitude et disponibilité pour les missions de terrain de plusieurs jours : déplacements fluviaux notamment ;
- Ecoute, ouverture d'esprit, capacité à l'innovation, adaptabilité ;
- Aptitude à la veille technique et au travail avec des professionnels et des scientifiques ;
- Aptitude à l'élaboration et la gestion de projets dans ses différentes étapes ;
- Capacité à conduire, à mobiliser et à fédérer autour d'un projet ;
- Déplacements fréquents sur le territoire concerné par le Parc amazonien.

Echéance de recrutement : 15 juillet 2019

Afin de tenir compte du contexte très particulier du Parc amazonien de Guyane, la procédure de recrutement prévoit si nécessaire une évaluation et un entretien avec un jury.

Date limite de candidature : 15 juin 2019

Les candidatures (lettre de motivation et curriculum vitae) sont à adresser à l'attention de :

M. Pascal VARDON
Directeur du parc amazonien de Guyane
1 rue Lederson
97354 Rémire Montjoly

A envoyer par courrier postal ou courriel à :

Françoise LEMAITRE-ANQUETIL- Responsable des Ressources Humaines :
Responsable des Ressources Humaines
recrutements@guyane-parcnational.fr

Copie à

Matthieu DESCOMBES - Chef du Service Développement Durable
matthieu.descombes@guyane-parcnational.fr